



Joinville le Pont, le 20 mai 2009

Objet : plan-climat  
une opération pilote

Monsieur Taveau  
Villa Rousseau  
94340 Joinville-le-Pont

Monsieur le Maire

Dans le cadre du plan climat auquel nous pensons associer les communes avoisinantes et vu le caractère d'urgence pour lutter contre le réchauffement climatique, nous pensons qu'une opération pilote concernant la réhabilitation énergétique de locaux anciens devrait être réalisée le plus rapidement possible, c'est-à-dire avant la saison prochaine de chauffe, avant l'hiver.

Nous pensons que cette opération pourrait porter sur une école et pour en faciliter la réalisation on pourrait la limiter dans un premier temps à un seul bâtiment de cette école.

Nous ne voyons que des avantages à cette opération pilote :

- Elle permettra de faire le point sur les financements possibles de l'Europe, de l'Etat et de la région.
- Elle permettra de faire le point sur les entreprises Joinvillaises ou locales capables de réhabiliter des locaux anciens aux normes THQE ou « passifs ». Elle permettra de les aider, de les conseiller et de les inciter à se former et à apprendre les nouvelles techniques.
- Elle montrera aux Joinvillais que la Municipalité, consciente des frais de fonctionnement énergétiques de plus en plus élevés dans les bâtiments publics et conscientes aussi des émissions de CO2 associées, fait le maximum pour les diminuer.
- Faire cette opération dans une école aura l'avantage aussi d'en faire profiter immédiatement les enseignants et les enfants ( et leurs parents ) avec un bon retour d'expérience.
- Ce sera aussi une vitrine pour les communes voisines et pour le secteur privé.

Il faut que cette opération soit réussie et que les gains obtenus soient à la hauteur de l'investissement. Avant l'opération, il faudra donc bien chiffrer les coûts de fonctionnement du bâtiment en réhabilitation.